

Une caméra pour payer moins cher son assurance auto

Des assureurs commencent à proposer des ristournes aux automobilistes qui filment leurs parcours.

PAR ERWAN BENEZET

@erwanbenezet

SIMPLE GADGET ou révolution ? De plus en plus d'automobilistes s'équipent de dashcams, caméras embarquées à coller sur le pare-brise ou le tableau de bord. Le principe : tant que vous ne rencontrez pas de problème sur la route, les images sont écrasées au fur et à mesure. Mais grâce à un capteur gyroscopique, qui enregistre tous les mouvements, le moindre choc déclenche une sauvegarde. Le phénomène est apparu en Russie dans les années 1990 pour lutter contre la corruption de la police. Mais aussi la fraude aux assurances avec le phénomène du « crash and cash » quand des automobilistes provoquent des accidents pour être indemnisés.

Cette technologie commence à intéresser de près les assureurs pour proposer des tarifs plus bas. L'Olivier Assurance s'est récemment associé à Norauto et Nextbase, leader mondial dans la fabrication de dashcams, pour proposer aux clients équipés une réduction de 10 % sur le montant de la prime d'assu-



L'AURELE LACET

rance. Une première en France. « Tout le monde est gagnant, affirme Julien Gigoï, directeur technique de l'Olivier. L'assuré, parce qu'un automobiliste qui fait la démarche de s'équiper de ce type d'appareil est forcément sensibilisé à la sécurité routière. L'assureur, parce que ses clients seront des conducteurs plus prudents. De quoi faire chuter le taux de sinistralité de 10 à 15 %. » Et donc le coût des primes d'assurance.

Après l'Olivier, Nextbase va également s'associer au courtier en ligne A comme Assure,

qui proposera dès la fin novembre une ristourne de -15 % sur ses contrats. Ce genre de partenariat existe déjà dans d'autres pays. Nextbase s'est ainsi associé à d'autres

compagnies d'assurances en Europe. « Avec Axa en Grande-Bretagne et en Irlande, cite par exemple Pascal Chevalier, responsable des ventes Europe, avec une réduction de 10 %

La dashcam, caméra embarquée en voiture, se pose sur le pare-brise ou le tableau de bord.

sur la prime. » Il y aurait plus de 370 000 dashcams dans toute l'Europe, dont 35 000 en France, où les ventes ont été multipliées par 13 en seulement trois ans.

Les constructeurs s'y mettent aussi

D'après le Royal Automobile Club (RAC), l'automobile club britannique, plus de 3 millions de conducteurs dans le monde sont aujourd'hui équipés d'une dashcam pour filmer leurs déplacements. Le marché mondial est ainsi estimé à 5,36 milliards de dollars, selon le cabinet américain Orbis Research. De quoi motiver les constructeurs automobiles à

s'y mettre eux aussi. Citroën propose en option une caméra embarquée sur ses C3 et C5 Crossback, moyennant 270 € supplémentaires. Renault lui a emboîté le pas, mais avec un modèle plus cher, à 390,72 €, sur la dernière Clio V, pose incluse. Une dashcam peut également se révéler fort utile en cas de délit de fuite, pour identifier les fuyards. « Ces délits ont quasiment doublé en quinze ans en France, alerte M^e Rémy Josseume, avocat spécialisé dans le droit routier, passant de 105 000 en 2002 à 172 000 en 2017, d'après un rapport de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR). Une explosion liée notamment aux nombreux automobilistes qui roulent sans permis ou sans assurance. »

